

# Amblève - Belgique

RESTAURATION ET CRÉATION DE FORÊT

**Le projet d'Amblève, en Belgique, est un projet pluri-annuel de 150 hectares consistant à la restauration et à la diversification de cette pessière, forêt d'épicéa monospécifique dégradée par le scolyte.**

📅 2024 - 2025

🕒 A financer

**SURFACE**

⌘ 22,25 ha

**NOMBRE D'ARBRES**

⌘ 20 000

## Résumé du projet

Le projet d'Amblève, en Belgique, est un projet pluri-annuel de 150 hectares consistant à la restauration et à la diversification de cette pessière, forêt d'épicéa monospécifique dégradée par le scolyte. Cet insecte xylophage provoque des dégâts irréversibles au sein des forêts résineuses, entraînant le dépérissement des spécimens touchés. Pour reconstituer cette forêt et ainsi éviter les mêmes erreurs, 3 essences feuillues et 1 résineuse viendront diversifier le peuplement afin de le rendre plus résilient tout en favorisant la biodiversité et la production d'un bois de qualité et durable. Par ailleurs, les jeunes arbres plantés contribueront à lutter contre le réchauffement climatique en stockant du carbone.



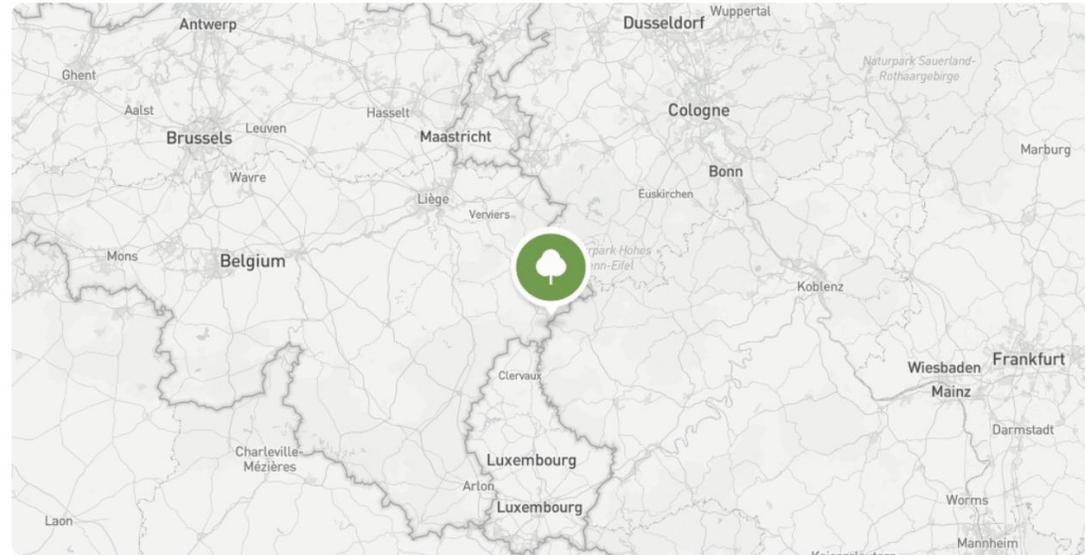
Principales essences :

*Fagus sylvatica*, *Carpinus betulus*, *Tilia cordata*, *Acer platanoides*



Nombre total d'essences :

4



---

## Sur le terrain

### Contexte local

Le projet prend racine dans une forêt publique wallonne. Celle-ci se situe dans la région la plus en altitude du pays à 500m d'altitude. Cette région très rurale est connue pour ses vastes massifs forestiers qui accueillent randonneurs, cavaliers et cyclistes. Ce massif fait partie d'un vaste ensemble de 20 000 hectares de forêt faisant partie du cantonnement de Bullange et gérée par le DNF, Département de la Nature et des Forêts (Belgique). Comme c'est le cas dans la majorité des forêts wallonnes, les résineux sont très présents dans les peuplements avec notamment l'épicéa qui a été massivement planté aux 19ème et 20ème siècles pour sa forte capacité de croissance et la qualité technologique de son bois.

### Actions sur le terrain

- Andainage des rémanents de coupe ;
- Préparation du sol en potets travaillés ;
- Plantation ;
- Entretien ;
- Suivi ;
- Regarnis si nécessaire.